



**COMPTE-RENDU  
du CONSEIL D'ÉCOLE  
du  
06 NOVEMBRE 2017**

Étaient présents :

**Les enseignants :** Mme Fares, Mme Fataliyeva, Mme Gigot, Mme Robin.

**Les représentants des parents d'élèves :** M. Arlandis, M. Barbeau, M. Conre, M. Khodjaev.

**Le directeur de l'école :** M. Vidal.

**Le représentant de la société BOUYGUES :** M. Rechov.

Le directeur de l'école déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour est adopté par l'ensemble des participants.

1. **Effectifs élèves :**

Actuellement, 27 élèves fréquentent l'établissement, répartis comme suit :

***Maternelle : 13***

PS : 6

MS : 2

GS : 5

***Élémentaire : 12***

CP : 1

CE1 : 5

CE2 : 3

CM1 : 0

CM2 : 3

***Collège : 2***

6° : 1

5° : 1

## 2. **Inscription des élèves :**

Aucune inscription n'est possible sans l'accord de la société BOUYGUES.

### ➤ *Inscription à l'école primaire :*

Les parents doivent transmettre au directeur un certificat de radiation délivré par l'école que l'élève a quittée, le dossier scolaire, une photocopie du livret de famille et du passeport de leur enfant, un document attestant que l'enfant a été vacciné contre la Diphtérie, le Tétanos et la Polio.

### ➤ *Inscription dans le secondaire :*

L'inscription à l'école n'est confirmée que si le CNED valide l'inscription de l'élève. Une convention a été signée entre le CNED, la Mlf et l'école, elle simplifie les démarches d'inscriptions.

Pour inscrire un élève au CNED la procédure est la suivante :

- 1) Le responsable de la société BOUYGUES transmet au directeur le nom et le prénom de l'élève à inscrire ainsi que l'adresse courriel de ses parents. Le responsable de la société BOUYGUES communique aux parents l'adresse courriel du directeur.
- 2) Le directeur demande au responsable de la société Bouygues de valider et de signer le document « attestation de prise en charge » qui sera joint au dossier de l'enfant.
- 3) Le directeur demande à Monsieur l'Ambassadeur de France au Turkménistan de délivrer une autorisation d'inscription au CNED qui sera jointe au dossier de l'enfant.
- 4) Le directeur transmet par courriel à la Mlf le dossier d'inscription complet.

Les originaux des dossiers et documents nécessaires à l'inscription devront être conservés.

## 3. **Règlement intérieur 2017-2018 :**

Modifications apportées au règlement intérieur 2017-2018 :

- prise en compte des nouveaux horaires de fonctionnement des niveaux « petite section » et « moyenne section » (paragraphe 1-4-1),
- prise en compte de la disparition du niveau « troisième » et de l'apparition du niveau « cinquième » (paragraphe 1-4-3),
- prise en compte des nouveaux horaires de fonctionnement du secondaire (paragraphe 1-4-3).

Le règlement intérieur ainsi modifié est adopté par les membres du conseil d'école.

## 4. **Locaux, équipement, matériel scolaire :**

### **4.1 Locaux :**

- La salle 25 a été repeinte durant les vacances d'été.
- Les neuf poteaux du préau vont être repeints aux couleurs de l'arc-en-ciel.

## 4.2 Équipement :

Dans la salle de sécurité de l'école :

- Du **film adhésif effet miroir réfléchissant** sans tain bleu a été posé sur les fenêtres de la salle de sécurité et sur toutes les fenêtres qui donnent sur la cour de récréation (salle de psychomotricité, laboratoire, salle informatique, salles 20, 21, 22 et 29).
- Dans l'armoire de sécurité, la caisse comportant du **matériel pour les activités en autonomie** des élèves a été complétée.
- **36 couvertures de survie** et **200 pilules de micropure** ont été achetées, ces-dernières permettent de rendre potable 200 litres d'eau.

## 4.3 Matériel scolaire :

• Commandes scolaires : le matériel est sur la plate-forme logistique du transitaire de la société Bouygues en France. Il est bloqué à cause du manque de camions partant vers le Turkménistan. La totalité de cette commande sera envoyée via un porteur le 19 novembre.

- La classe de PS/MS a été équipée d'un nouvel ordinateur avec onduleur et carte réseau wifi.

## 5. Sécurité :

### 5.1 Exercices : évacuation « incendie », « tremblement de terre » et « attentat » :

- Le premier exercice d'évacuation des locaux « incendie » a eu lieu le mardi 26 septembre à 08h40 : 45 secondes pour évacuer le bâtiment.
- Le premier exercice de confinement « attentat ou intrusion extérieure » a eu lieu le vendredi 20 octobre : 42 secondes pour se confiner dans la salle de sécurité. Nous avons testé la situation dans laquelle les conditions extérieures nous obligent à garder un silence absolu. Les enfants ont été prévenus avant l'exercice et des explications leur ont été données sur ce qu'ils devaient faire. Nous sommes restés vingt minutes dans la salle, les enfants ont été sages et silencieux.
- Le premier exercice d'évacuation des locaux « séisme » a eu lieu le 06 novembre 2017 : 37 secondes pour évacuer le bâtiment après « la première secousse ».

Des exercices d'évacuation des locaux « incendie » auront lieu aux mois de décembre, de mars et de juin.

Des exercices « attentat ou intrusion extérieure » auront lieu aux mois de janvier et d'avril.

Des exercices d'évacuation « séisme » auront lieu aux mois de février et de mai.

### 5.2 Système de détection et d'alerte INCENDIE :

- Le bon fonctionnement des systèmes de détection, de test et d'alerte de l'alarme incendie est testé tous les lundis (hors vacances scolaires) à 13h15.
- L'ensemble des vingt-sept détecteurs de fumée est nettoyé deux fois par an.

### 5.3 Formation du personnel de l'école (enseignants, assistante maternelle et directeur) :

- Maniement des extincteurs le mercredi 11 octobre : M. BAYJAYEV Gurban, cadre QSE de la société Bouygues Turkmén a dispensé une formation comprenant une partie théorique et une partie pratique au personnel n'ayant pas été formé en 2016/2017.

- Une formation aux premiers secours (dont utilisation de l'Aspivenin) sera organisée le mercredi 22 novembre par le Docteur MOUKHAMMETBERDIYEV.

#### **5.4 Extincteurs :**

- Un extincteur CO2 devrait être installé à l'extérieur du local technique de l'école.
- Les deux extincteurs CO2 vont être fixés au mur.

#### **5.5 Pharmacie de l'école :**

- Les deux **trousses à pharmacie et les trousses de secours** de l'école ont été vérifiées. Elles ont été complétées par une couverture de survie.

#### **5.6 Plan Particulier de Mise en Sûreté :**

- Les **PPMS** « Accidents majeurs » et « Attentat-Intrusion » ont été réactualisés.
- Depuis le premier novembre, un **test de la sirène de la base vie (cycles d'alerte en continu : long son montant et court son descendant)** est effectué le premier mercredi de chaque mois à 15h00. Cette sirène est synonyme d'alerte intrusion/attentat. Pour éviter toute confusion, aucun test ne sera effectué durant le temps scolaire. Lorsque les résidents de la base vie auront été informés de la signification de cette sirène, les parents des élèves recevront une note leur expliquant comment réagir au cas où la sirène retentirait pendant les heures de classe :
  - *Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.*
  - *N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.*
  - *Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans l'école.*
  - *Ne téléphonez pas à l'école. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.*
  - *Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).*

#### **5.7 Autorisation pour les consultations au cabinet médical de la base vie :**

Afin de garantir le bien-être des enfants, leur aptitude à suivre les cours et de diminuer le niveau de risque d'infection des élèves et du personnel de l'école, l'ensemble des parents a rempli le formulaire « Autorisation du responsable légal » nous permettant, une fois rempli et signé, d'emmener un enfant accompagné d'un adulte au cabinet médical de la base vie, en cas de symptômes (douleurs, fièvres, toux, vertiges, ...), afin qu'il soit ausculté par le docteur.

Les parents en seront immédiatement avertis par nos soins, et suite à la consultation, ils seront prévenus afin qu'ils prennent en charge leur enfant s'il s'avérait contagieux ou trop malade pour suivre les cours.

Ce "dispositif" nous permettra de garantir la santé de chacun (dont celle des parents), et d'améliorer les conditions d'enseignement de notre école.

### **6. Fonctionnement de l'école en 2017-2018 - Équipe pédagogique :**

- Mme Gigot (professeur des écoles recrutée par la MLF) prend en charge la classe de PS/MS; elle est assistée par Mme Krotikova Alicia.
- Mme Fares prend en charge la classe de GS/CP; elle est assistée par Mme Dourdyieva Leyla.
- Mme Robin (professeur des écoles recrutée par la MLF) prend en charge la classe de CE1/CE2/CM2 et assure le rôle de coordinatrice cycle 1.
- Mme Fataliyeva enseigne le russe aux élèves du primaire (GS au CM2) puis assure la répétition des cours du CNED au collège.
- Mme Cole est répétitrice CNED pour les cours d'anglais aux élèves du collège et enseignante dans le cadre du projet EMILE 2017/2018 pour les élèves du primaire et du collège.
- M.Vidal (professeur des écoles recruté par la MLF) assure la direction de l'école et la répétition des cours du CNED au collège.

Pour le suivi des élèves du collège deux enseignants retraités de l'association AGIRabcd avaient été recrutés (un enseignant « scientifique » et une enseignante « littéraire »), mais leurs demandes de visa ont été refusées.

L'ensemble du personnel de l'école est placé sous l'autorité du directeur de l'école.

## 7. Activités périscolaires :

➤ Les activités périscolaires suivantes sont proposées aux élèves de l'école:

ACTIVITÉS	Niveaux scolaires concernés	Personne responsable de l'activité	Horaires
<b>Cuisine du monde</b>	PS/MS	Mme Gigot	Vendredi 10h30 - 12h00
<b>Activités culinaires et artistiques</b>	GS/CP	Mme Fares	Jeudi 16h15 - 17h15
<b>Arts plastiques</b>	GS à CM2	Mme Robin	Lundi 16h15 à 17h15
<b>Journal de l'école / EMI</b>	Collège	M. Vidal	Jeudi 14h - 15h30

Il sera peut-être proposé plus tard aux élèves de CE1 des séances de Sophrologie Caycédiennne.

➤ **fêtes** :

✓ **J.N.S.S.** :

La Journée Nationale du Sport Scolaire a eu lieu cette année le mercredi 27 septembre. À cette occasion, nous avons organisé de 08h30 à 09h50 des jeux en équipe sur le terrain de foot de la base vie. Six enfants handicapés et trois accompagnatrices de *l'association Yenme* ont participé également à ces Jeux! Des parents étaient présents et ont participé et encouragé les cinq équipes qui étaient composées d'enfants d'âges différents qui ont tous été récompensés par un goûter et "une médaille en or". Un enfant de l'association Yenme, remarquée pour avoir toujours été souriante et pour avoir aidé les jeunes enfants de notre école lors des différentes épreuves, a remporté le prix du meilleur esprit sportif et est repartie avec une coupe! Bilan de cette action : les enfants ont pu développer leur esprit sportif et ont très bien intégré les enfants handicapés.

✓ **Halloween** étant pendant les vacances scolaires (mardi 31 octobre), cette fête folklorique et païenne traditionnelle originaire des Iles Anglo-Celtes sera célébrée à l'école le **vendredi 10 novembre** après-midi. : séance photos, spectacles, goûter, concours de citrouilles décorées.

x **Noël** sera fêté à l'école, le vendredi 15 décembre 2017. Au programme : spectacles puis goûter et rencontre avec le Père Noël.

x **Carnaval** : la date sera fixée ultérieurement.

x **Saint Patrick** : la date sera fixée ultérieurement.

x **Fête de fin d'année** : la date sera fixée ultérieurement.

## 8. Activités scolaires :

- **Semaine des lycées français du monde :** la première édition se déroulera du 12 au 19 novembre 2017. Cette opération est destinée à faire découvrir, valoriser et fêter les établissements d'enseignement français à l'étranger. Cette semaine sera riche en événements organisés par les établissements du réseau scolaire mondial. Alors que le plurilinguisme et la richesse multiculturelle constitueront un fil conducteur sur l'ensemble de la semaine, chaque jour sera l'occasion de mettre l'accent sur des thématiques choisies car elles correspondent à des marqueurs du modèle éducatif français à l'étranger.
- **Lundi 13 novembre** - « Les sciences, l'innovation et le numérique » et « La mobilité internationale des élèves du réseau ».
- **Mardi 14 novembre** - « L'école maternelle, une spécificité française » : "Journée" maternelle ouverte aux parents.
- **Mercredi 15 novembre** - « La pratique sportive dans les établissements français à l'étranger » : cours de danse.
- **Jeudi 16 novembre** - « L'enseignement de la philosophie, la culture de l'engagement et l'éducation à la citoyenneté » : nous sensibiliserons les enfants de l'école au respect du matériel, ainsi que du personnel de la base vie et de leur travail.
- **Vendredi 17 novembre** - « Les activités artistiques et culturelles » et « L'école inclusive et l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers » : inclusion d'un enfant handicapé de l'association YENME dans chaque classe de primaire pour toute la journée (08h30 à 16h00).

Les familles seront informées de ces actions par l'intermédiaire de notes circulaires collées dans le cahier de correspondance et d'un affichage extérieur.

### ➤ **Téléthon :**

Comme l'année précédente, l'école organisera une course au profit de l'Association Française contre les Myopathies (l'AFM-Téléthon). Cette année, elle aura lieu le **vendredi 08 décembre après-midi**. Des enfants de l'association YENME et/ou des élèves de l'école internationale d'Ashgabat (AIS) pourraient participer à cette course. Les élèves travailleront leur endurance avant l'événement. Nous pourrions également vendre lors de notre marché de Noël des objets (confectionnés par les élèves et donnés par les parents). L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM-Téléthon.

### ➤ **Projet « anglais » :**

- découverte de fêtes et de traditions anglo-saxonnes ;
- pratiquer l'anglais pendant certaines activités scolaires et périscolaires ;
- rencontre entre des élèves de l'école internationale et nos élèves pour participer à des activités culturelles en anglais ;
- projet EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère par Mme Cole) : cela consiste à enseigner de façon intégrée une langue et des disciplines non linguistiques. Apprendre à travers deux langues, l'une étant la langue maternelle (ou de scolarisation) et l'autre une langue étrangère, permet de faire des progrès à la fois dans la langue étrangère et dans la discipline par un enrichissement mutuel :
  - en **PS/MS** : sensibilisation à la langue anglaise via l'enseignement **en** anglais de notions du domaine d'apprentissage *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* (chansons et comptines) ;
  - en **GS/CP** : enseignement en anglais de notions du domaine d'apprentissage *Explorer le monde* ;
  - en **CM2** : enseignement des *Sciences* en anglais une heure par semaine ;
  - en **6ème/5ème** : enseignement des *Arts plastiques* en anglais une heure par semaine.
- Projet de correspondance et de sortie scolaire (avec nuitées) avec l'école internationale d'Almaty au Kazakhstan : nous attendons la réponse de l'école QSI d'Almaty. Il serait également possible de faire des échanges culturels avec l'école QSI de Bichkek au Kirghizistan.

➤ **Enseignement du russe :**

- apprentissage du russe obligatoire de la GS au CM2,
- possibilité d'apprendre le russe en LV2 ou LV3 au collège.

➤ **Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure :**

Nous avons pour projet de favoriser les rencontres avec des enfants extérieurs à l'école.

▶ **Échanges avec des enfants handicapés de l'association YENME :**

- Six enfants handicapés ont participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire le mercredi 27 septembre.
- Un enfant handicapé sera inclus dans chaque classe de primaire le vendredi 17 novembre.

▶ **Échanges avec l'école russe d'Ashgabat :**

• Mme Vladimirovna Kremenskaya, adjointe de direction de l'école russe d'Ashgabat a très bien reçu Mme Fatalyeva et M. Vidal le mardi 17 octobre.

• Dans le cadre des cours de russe dispensés par Mme Fatalyeva pour les élèves de la GS au CM2 (1h30 par semaine), une correspondance écrite et des activités communes vont pouvoir être mises en place.

▶ **Renforcer les liens avec l'Institut Français du Turkménistan (IFT), organiser des projets communs :**

• Si l'IFT organise une fête ou une manifestation culturelle à destination des enfants, nos élèves seront conviés et participeront à l'événement.

• Un quizz sur la France et le Turkménistan sera peut-être organisé pour le festival de la francophonie, le 20 mars 2018.

➤ **Projet théâtre :** ce projet n'a pas été reconduit car Monsieur Sergey KISELEV, l'intervenant théâtre en 2016/2017, est parti étudier en Russie.

➤ **Projet danse :** depuis le mercredi 13 septembre, Elena Grigorievna enseigne plusieurs danses aux élèves de l'école, tous les mercredis pendant une heure.

➤ **Projet chorale :** les élèves de la TPS à la classe de 5ème bénéficient toujours de 40 minutes d'activité chorale les vendredis. Ils sont dirigés et accompagnés au piano par Mme Ayna SHIROVA, professeur de piano et de chant. Le thème des chants travaillés depuis le vendredi 15 septembre est *celui de l'hiver et de Noël*.

➤ **Projet jardinage :** 190 kgs de terreau et 10kg d'engrais ont été achetés pour pouvoir remplir un des bacs de la cour de récréation, la moitié de ce bac pourra être protégé pour pouvoir étudier l'influence du milieu sur la croissance des végétaux (plantations identiques avec et sans protection).

➤ **Sensibilisation au recyclage :** chaque classe est dotée de deux poubelles, une pour le papier et une pour les autres déchets. Le papier sera réutilisé pour fabriquer du papier, des masques pour le carnaval, etc.

➤ **DELFF PRIM :** des élèves âgés de 7 à 10 ans pourront être préparés à passer l'examen permettant de recevoir un Diplôme d'Études en Langue Française officiel, délivré par le ministère français de l'éducation nationale. Ce diplôme bénéficie d'une reconnaissance internationale ; il permet de valider et de certifier des compétences en langue française. La session d'examen est prévue pour mi-juin 2018.

- Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements : **sensibiliser les élèves sur l'importance du sommeil** + informer les parents – interventions du docteur de la base vie.

- **Sorties scolaires :**

- ✓ Dans le cadre des cours de *découverte du monde* et de *sciences*, les élèves de la classe de CE1/CE2/CM2 et du collège se sont rendus au planétarium le lundi 16 octobre.
- ✓ Le vendredi 20 octobre après-midi, une sortie scolaire a été organisée à l'école internationale d'Ashgabat afin que les élèves du collège puissent célébrer la fête nationale turkmène avec des enfants de leur âge.
- ✗ Dans le cadre de l'activité périscolaire « Journal de l'école », il est prévu une à deux sorties scolaires par période pour les collégiens.
- ✗ Pour favoriser la liaison Cycle 3 / 6ème, des sorties scolaires communes sont prévues pour les classes de CE1/CE2/CM2 et 6ème/5ème.

- **Voyage scolaire (sortie scolaire avec nuitée) :**

- Les dates seront fixées prochainement.
- Classes concernées : CE1/CE2/CM2 et 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> (13 élèves).

- **La BCD :**

- Les classes du primaire se rendent à la BCD selon un planning établi par les enseignants.
- À partir du mois de décembre, les élèves du CP à la classe de cinquième pourront également fréquenter la BCD lors des récréations du matin, sous la surveillance d'un adulte.
- La gestion du fonds de la BCD est facilitée par un logiciel en ligne (Hibouthèque).
- Avec l'aide de Mme Krotikova, Mme Gigot réorganise la BCD en renommant, reclassant les ouvrages avec une cotation précise. Cela permettra début 2018, de gérer les emprunts via Hibouthèque ; actuellement, cette gestion se fait à l'aide d'un cahier.
- L'école est abonnée à des revues éducatives.

- **Revue scolaire** : une revue scolaire paraîtra à la fin de chaque trimestre. Chaque enseignant prépare des photos, des textes qui seront mis en page par les collégiens dans le cadre de l'activité périscolaire « Le journal de l'école ». L'école gère l'édition de la revue sous forme de fichier numérique. La société BOUYGUES imprimera la revue.

- **Site internet de l'école :**

- Un site internet de l'école au « format MLF » est en construction.
- Des documents produits par les élèves et/ou les enseignants dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires y seront publiés régulièrement.

- **Forums des connaissances** : la seconde édition aura lieu en avril et en juin 2018.

- **Élections des délégués de classe / Conseil des élèves** : le premier conseil des élèves a eu lieu le jeudi 19 octobre de 16h00 à 16h30. Cet espace de parole a été un temps d'écoute et de propositions.

- **Mieux comprendre les mathématiques** : les demandes d'inscription des élèves du cycle 2 au Koala des Mathématiques et de ceux du cycle 3 au Kangourou des Mathématiques ont été faites.



- **Bilan trimestre 1** : les enseignants recevront les parents fin novembre / début décembre pour faire un bilan des résultats de leur enfant.
- **Participation de l'école à des concours MLF, AEFÉ et Éducation Nationale Française** :
  - concours « Dis-moi dix mots »,
  - concours « Les droits de l'enfant »,
  - concours « Kamishibai plurilingue »,
  - « Classes Culturelles Numériques »,
  - etc.

➤ **Objectifs du projet d'école :**

**1. Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :**

- Améliorer la maîtrise du français.
- Mieux comprendre les mathématiques.
- Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège.
- Proposer des activités pédagogiques complémentaires.
- Mettre en œuvre les "nouveaux" programmes de l'école et du collège.

**2. Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité :**

- Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires.
- Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines.
- Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements.
- Développer les activités sportives à l'École OU Susciter l'intérêt des élèves pour le sport.
- Sensibiliser les élèves au développement durable.

**3. Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur.**

- Stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères ; renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais.
- Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan.
- Faciliter l'accès à l'information et à la documentation.
- Favoriser l'éducation culturelle et artistique.
- Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants.
- Faire participer les élèves à des projets fédérateurs.

**4. Augmenter la part du numérique dans l'école.**

**5. Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif.**

**9. Mission de l'IEN du 13 au 14 novembre** : Monsieur Alzina, Inspecteur de l'Éducation Nationale de zone, apportera un regard particulier sur l'enseignement du français langue de scolarisation pour les élèves allophones, vérifiera le respect des conditions d'homologation de l'école primaire et des "nouveaux programmes", et apportera un éclairage pédagogique complémentaire. Les représentants des parents d'élèves le rencontreront le lundi 13 novembre.

F. VIDAL